

Zeitschrift: Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
Band: 99 (1976)

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux des séances : année 1975-1976

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Année 1975-1976

**Séance du 7 mars 1975, tenue à 20 h 15,
à l'Aula de l'Université,
avec la Société de Mycologie,
sous la présidence de MM. Eric Beuret et J. Keller, présidents.**

M. Daniel Brand est reçu dans la Société.

M. Bernard Boullard, professeur de biologie végétale à l'Université de Rouen, fait une conférence intitulée : *Le sol vivant*.

Contrairement à une idée longtemps souveraine, la roche-mère n'est pas tout dans la pédogenèse. Le sol naît aussi du dessus, à partir du tapis végétal dont les restes sont confiés à ses myriades d'occupants, qui interprètent là une « comédie aux cent actes divers ».

La richesse numérique de la pédofaune et de la pédoflore n'a d'égale que leur diversité morphologique et biologique. Les groupes animaux et végétaux dominants sont évoqués successivement, et leur dynamisme est envisagé comme la condition nécessaire de leur vie. Quelques chiffres attestent la densité de leurs populations et leur activité. Une cuillère de sol peut contenir jusqu'à quatre milliards de germes et quarante kilomètres de filaments mycéliens. La masse des vers recelée par une prairie peut équivaloir à celle des bovins qui y pâturent ; ces vers sont capables de retourner en 25 à 30 ans toute la terre dans laquelle ils vivent !

Une attention toute spéciale est accordée à l'ensemble des champignons du sol. Soit en fonction des saisons, soit du fait de la profondeur, sinon des types de matériaux à dégrader, la mycoflore varie. Les trois conduites biologiques (saprophytisme, parasitisme et symbiose) lui sont accessibles, mais la nature du tapis végétal en conditionne la répartition. Sous chênaie, sous pineraie, sous pessière, le chevelu mycélien change de nature s'il ne change guère d'aspect ! C'est que la présence de tel couvert ligneux (chênes, pins ou sapins), plutôt que de tel autre, est lourde de conséquences écologiques (et en particulier microclimatiques, détritiques et chimiques, respectivement par l'apport des litières et des excréments). On comprend qu'à partir de prélèvements effectués sous un type de peuplement donné, on soit conduit, lorsqu'on pratique la mycosociologie, à établir une « rose des groupes » caractéristique.

Tout cet ensemble complexe resterait néanmoins harmonieux s'il n'y avait l'homme qui exerce sur le sol maintes pressions. Du labour aux applications inconsidérées de pesticides, en passant par les rotations de cultures, les feux, les amendements, voire les inoculations, le monde moderne malmène, secoue

le microcosme tellurique. La fréquentation touristique elle-même, spécialement en forêt, peut ajouter à ces interventions intempestives.

Demain, dit-on, la planète portera six milliards d'individus qu'il faudra nourrir. Sans les précieuses légions animales et végétales de nos sols, nous ne pourrions rien espérer. Il convient donc de tout mettre en œuvre pour sauvegarder ce patrimoine invisible.

**Séance du 2 mai 1975, tenue à 20 h 15,
au Laboratoire suisse de recherches horlogères,
sous la présidence de M. Eric Beuret, président.**

Deux candidatures sont annoncées : celle de M^{lle} Ariane Christen, étudiante, par le D^r Eugène Mayor et M. Eric Beuret, et celle de M. Pierre Guinand, assistant à l'Institut de zoologie, par MM. Brancucci et Beuret.

M. Adolphe Ischer, D^r ès sciences, fait une conférence sur *Edouard Desor (1811-1882) et la science neuchâteloise au XIX^e siècle.*

Un jardin public disparu à la suite de l'arasement du Crêt, la plaque signalant une rue qui ne compte qu'une maison, un entrefilet dans la presse désignant, chaque année, les écoliers lauréats de la Course Desor, voilà ce qui rappelle au public le nom du grand naturaliste.

Retracer la vie et les travaux de Desor, c'est, en même temps, évoquer l'intense foyer intellectuel qu'était Neuchâtel au XIX^e siècle. M. Adolphe Ischer, l'a fait au cours d'une conférence illustrée de nombreux clichés documentaires.

Edouard Desor, d'une famille du « refuge » établie en Allemagne, est appelé à Neuchâtel, en 1837, par Agassiz qui cherchait un secrétaire-dessinateur. On était à l'aurore de la découverte des glaciations quaternaires, et Desor fait partie de l'équipe qui, par des séjours sur le glacier de l'Aar (et notamment à l'« Hôtel des Neuchâtelois », gros bloc excavé perché sur la moraine médiane), fonde, par des observations *in situ*, la science glaciologique, et qui, en même temps, fait la conquête de plusieurs grands sommets alpins.

Cette brillante période prend fin avec le départ d'Agassiz pour l'Amérique, la suppression de l'Académie par le régime républicain et l'exode de Léo Lesquereux, d'Arnold Guyot et de Desor.

Desor revient se fixer définitivement en 1852 à Neuchâtel. Il va y jouer un grand rôle politique et scientifique. Politique : grand conseiller, il est l'auteur d'une motion qui aboutira, en 1866, à la création de la deuxième Académie, ancêtre de notre Université. Scientifique : il est l'animateur de notre Société, multipliera les communications et les publications en géologie régionale, en glaciologie, en spéléologie.

Il organise et dirige les recherches dans les stations lacustres et devient un spécialiste de la préhistoire.

Chargé des études préalables au percement des tunnels des Loges et du Mont-Sagne, il s'adjoint un géologue de terrain, le pittoresque, et fantasque, et génial Gressly qui devient son protégé.

Célibataire, devenu riche à la suite du décès de son frère, lui-même veuf d'une Neuchâteloise fortunée, Desor reçoit en mécène, dans sa propriété de Combe-Varin, l'élite intellectuelle du siècle. Les troncs de l'« Allée des Naturalistes » nous rappellent ces grands noms.

Edouard Desor décède à Nice en léguant ses biens à la Ville de Neuchâtel.

Séance du 16 mai 1975, tenue à 20 h 15,
au Laboratoire suisse de recherches horlogères,
sous la présidence de M. Eric Beuret, président.

M^{lle} Ariane Christen et M. Pierre Guinand sont reçus dans la Société.
M. Sylve Müller, ingénieur EPFZ, fait une conférence intitulée : *Faune et trafic routier*.

La grande dispersion des accidents provoqués par le gibier dans le terrain n'en permet pas l'observation directe. Il est nécessaire de recourir à de nombreuses observations fragmentaires pour se rendre compte de l'importance du gibier comme causes d'accidents et étudier ces accidents eux-mêmes. Le gibier provoque 1 à 2% des accidents de la circulation en général et environ moins de 1‰ des accidents avec suite mortelle.

En Suisse, les chevreuils sont responsables d'environ 90% des accidents provoqués par le gibier. Le nombre de chevreuils tués sur les routes a augmenté de 100% de 1967 à 1972. Pendant la même période, le cheptel correspondant a augmenté de 20% et le parc à véhicules de 60%. Depuis l'introduction de la limitation de vitesse à 100 km/h, le nombre des accidents semble avoir diminué d'environ 10%.

Le modelé du terrain et la couverture du sol influent fortement sur la répartition des accidents. Les accidents peuvent se produire en tous lieux et même en zone habitée. Quatre-vingts pour cent des accidents ont lieu entre le coucher et le lever du soleil. Les accidents sont les plus nombreux pendant les mois de juillet et août. L'étude des lieux d'accidents montre que les animaux sont très liés à leur piste et qu'ils se déplacent là où ils ont le moindre effort à fournir et où ils se sentent le plus en sécurité. L'examen des caractéristiques des accidents montre que ceux-ci sont régis par des règles assez précises.

Quelques observations font penser que le trafic automobile joue dans une certaine mesure un rôle de prédation. Les clôtures sont aujourd'hui la mesure la plus efficace contre les accidents provoqués par le gibier mais leur coût est trop élevé pour en permettre l'utilisation à grande échelle. Des essais ont été faits avec des clôtures électriques et des surfaces réfléchissantes pour éloigner le gibier des chaussées.

Une étude de la biologie des batraciens a montré que les déplacements de ces derniers répondaient, dans une très large mesure, aux mêmes principes que ceux du gibier. Des installations adéquates ont été définies pour protéger au droit des routes. Leur protection pose le problème du rôle joué par l'accroissement de la prédation le long des installations de protection.

L'étude détaillée faite sur les batraciens a montré combien il est important à la longue, non plus de traiter le problème d'une espèce animale le long des routes, mais de rechercher les règles générales de la protection de la faune dans son ensemble à ces endroits, car il est impossible de protéger une espèce sans agir sur d'autres. Une étude en cours sur la biologie du hérisson devrait permettre de faire un pas dans ce sens. Il serait souhaitable qu'un grand nombre d'études similaires puissent être entreprises.

**Séance publique d'été
et Assemblée générale extraordinaire tenues le 14 juin 1975,
aux Roches de Châtoillon puis à Cornaux,
sous la présidence de M. Eric Beuret, président.**

On ne pouvait espérer plus belle journée d'été ! L'autocar qui transportait une trentaine de participants s'arrêta au lieu-dit « Les Fourches ». Sous les premiers ombrages, M. Jean-Louis Richard fit quelques commentaires sur l'excursion qu'il allait diriger dans cette nature qui jouit encore des privilèges de la solitude et du silence. Les Roches de Châtoillon sur Saint-Blaise font partie de l'inventaire des objets d'importance nationale. Dans la forêt domine le Chêne pubescent accompagné de l'Erable à feuilles rondes. Les lieux secs abritent une faune commune aux pelouses xérophiles du Valais ou de la Provence, représentée en particulier par des fourmis-lions et des mantes religieuses. Les terrains acidophiles du sous-bois, établis sur de petits lambeaux de moraines, se révèlent par l'association du *Lathyrus niger* ou Gesse noircissante, de l'Epiaire et de la Véronique officinale, de la Luzule de Forster. Enfin, le Haut-des-Roches, où les affleurements du Calcaire roux sont ornés de touffes d'Anthyllide et de Chrysanthème, est couronné d'arbustes tels que le Nerprun des Alpes qui côtoie son congénère purgatif, le Cotonnier à feuilles entières, voisin du tomenteux, la Coronille faux-baguenaudier, le Prunier de Sainte-Lucie, la Viorne Mancienne, l'Amelanchier et tant d'autres. Ce Haut-des-Roches, qui fait face à l'anticlinal de Chaumont et d'où la vue s'étend d'Enges jusqu'au loin sur le lac, départage deux concurrents : le Chêne pubescent qui s'établit au sud sur les calcaires parallèles à la pente, et le Hêtre qui trouve un refuge dans le sol humide de la Combe purbeckienne. Mais le clou de l'excursion fut sans conteste l'escalade, périlleuse pour certains, des rochers sur l'épaule desquels fleurit le Lis flamboyant.

La descente sur Cornaux fut l'occasion d'entendre un concert d'oiseaux et d'admirer, à la lisière d'un bois et dans une prairie abandonnée, l'Ophrys bourdon, l'Anacamptis pyramidal et le *Loroglossum hircinum* dont la défloraison nous dispensa de sa puanteur de bouc.

C'est à la Maison de commune de Cornaux qu'eut lieu l'assemblée générale extraordinaire qui devrait conférer le titre de membre d'honneur à M. Raphaël Tabacchi, en reconnaissance de sa notoriété scientifique et des services éminents qu'il rendit comme président de la 154^e session annuelle de la Société helvétique des Sciences naturelles, à Neuchâtel, en 1974.

A l'ouverture de la séance administrative, M. Gilbert Capraro, conseiller communal, fit un accueil chaleureux à notre Société et rappela la vocation agricole de Cornaux, qui, depuis vingt ans, a doublé sa population. Il offrit le vin d'honneur et d'excellents sandwiches au nom de la Municipalité, avec une libéralité qui permit à chacun d'étancher une soif ardente ou de calmer sa faim.

Puis M. le président Eric Beuret excusa M^{lle} Schmid, MM. Egger, Favarger, Siegenthaler, Ischer et Antonietti, empêchés de prendre part à l'excursion, et procéda à l'admission de nouveaux membres : M^{lle} Nicole Vaucher, étudiante en biologie, présentée par MM. M. Aragno et E. Beuret ; M. Jean-Michel Gobat, d'Orvin, étudiant en biologie, et M. Jean-Paul Monnard, pharmacien à Tavannes, présentés par MM. G. Müller et E. Beuret ; M. Jean-Marie Villard, apprenti en chimie, à Neuchâtel, présenté par MM. R. Stettler et J.-C. Sermet ; M. Michel Thorens, de Saint-Blaise, présenté par MM. R. Gacond et J.-J. Thorens.

Dans les divers, M. Beuret annonça la parution du tome 98 du *Bulletin*, en commentant avec ce soin qui lui est propre et qui n'exclut pas la concision, les travaux originaux contenus dans ce volume de 264 pages.

**Séance du 7 novembre 1975, tenue à 20 h 15,
au Laboratoire suisse de recherches horlogères,
avec la Société neuchâteloise de Géographie,
sous la présidence de M. Eric Beuret, président.**

Treize candidats sont présentés : M^{me} Josette Richard, de l'Université de Strasbourg, et M. Joseph Jourdane, du Centre scientifique universitaire de Perpignan, présentés par MM. A. Aeschlimann et C. Vaucher ; M. Jean-Jacques Lazare, du Laboratoire de biologie végétale, Université de Paris, Centre d'Orsay, présenté par MM. C. Favarger et E. Beuret ; M^{lles} Marie-Louise Henry et Christiane Jacquat, de Neuchâtel, Lise Müller, de Lausanne, MM. Willy Geiger et Olivier Lasserre, de Neuchâtel, Olivier Perret, de Bienne, Philippe Cornali, de Saint-Imier, tous étudiants en biologie à l'Université et présentés par M. C. Vaucher et E. Beuret ; M. Alexandre Buttler, étudiant en biologie, de Vaumarcus, présenté par MM. G. Müller et E. Beuret ; M. Didier Wertheimer, actuaire à Villiers, présenté par MM. C. Auroi et E. Beuret ; M. Eric Grossenbach, de La Neuveville, présenté par MM. J.-L. Richard et E. Beuret.

Le professeur Jean-Paul Schaer, de l'Institut de géologie, fait une conférence intitulée : *Mouvements actuels et anciens dans les Alpes*.

Les nivellements de précision montrent que certaines parties des Alpes s'élèvent actuellement de 1 mm par an. Ces mouvements qui semblent insignifiants sont pourtant la cause des reliefs imposants que nous connaissons car ils ont été actifs pendant fort longtemps. En effet, on constate, en examinant l'évolution de certaines régions, que des déformations comparables ont modifié le paysage alpin au cours des 10, peut-être 20 derniers millions d'années. Ces évolutions ont été comparées avec celles qui sont enregistrées dans d'autres parties du monde.

**Séance du 28 novembre 1975, tenue à 20 h 15,
au Laboratoire suisse de recherches horlogères,
avec la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature,
sous la présidence de M. Claude Vaucher, vice-président.**

La Société reçoit les treize candidats présentés dans la séance du 7 novembre : M^{lles} Henry, Jacquat et Müller, MM. Geiger, Lasserre, Perret, Cornali et Buttler, tous étudiants en biologie ; M. Wertheimer, actuaire à Villiers, et Grossenbach, de La Neuveville ; et comme membres étrangers : M^{me} Richard, de Strasbourg, M. Jourdane, de Perpignan, et M. Lazare, du Centre d'Orsay.

M. le professeur Jean-Louis Richard fait une conférence illustrée des plus belles diapositives et intitulée : *La réserve d'Aletsch, un exemple de choix pour la recherche scientifique, l'enseignement des sciences naturelles et l'initiation à la protection de la nature*.

La réserve d'Aletsch, située entre 1500 et 2300 m sur la rive gauche du grand glacier d'Aletsch, comprend la plus belle forêt d'aroles des Alpes. Bien que très vieille (plusieurs arbres dépassent 1000 ans), elle n'est pas une forêt vierge, car l'on y effectua à plusieurs reprises des exploitations, notamment entre 1830 et 1860. Le bois était amené jusqu'à Naters par flottage sur les eaux tumultueuses de la Massa. La partie supérieure fut partiellement déboisée pour permettre le pâturage du bétail qui ne fut aboli qu'en 1933. C'est à cette date que la commune de Ried, le syndicat d'alpage de Riederalp et la Ligue suisse pour la protection de la nature signèrent un contrat instituant la mise en réserve intégrale, pour une durée de 99 ans, d'une surface de 250 ha. Depuis lors, plusieurs études scientifiques de longue haleine sont en cours dans ce laboratoire en plein air :

- a) l'Institut de sylviculture de l'E.P.F.Z. étudie l'évolution de la structure de la forêt, sa régénération et son accroissement ;
- b) l'Institut de botanique de l'Université de Neuchâtel poursuit les études (commencées en 1944 par W. Lüdi) relatives à la dynamique de la végétation pionnière des moraines libérées par la décrue du glacier. Il établit en outre une carte des associations végétales de l'ensemble de la réserve, ainsi que du « Tiefwald » et de la surface récemment acquise par la L.S.P.N. ;
- c) l'Institut de zoologie de l'Université de Berne étudie l'écologie du Tétrasyre et du Lagopède, ainsi que l'évolution de leurs populations ;
- d) l'Institut de botanique de l'Université de Berne étudie l'histoire de la végétation en interprétant les profils polliniques prélevés dans les tourbières ;
- e) le Laboratoire d'hydrologie et glaciologie de l'E.P.F.Z. étudie les mouvements du glacier. Il a mis en évidence notamment, par des datations au C¹⁴ de souches de mélèzes qui furent recouvertes par le glacier pendant 700 ans, que le glacier était en crue vers 1200 après J.-C. Cela a permis en même temps de déterminer le niveau atteint par le glacier à cette époque.

En 1975, la L.S.P.N. a pu acquérir à la Riederfurka (2100 m) la villa ayant appartenu à Sir Ernest Cassel (riche banquier anglais protecteur de Winston Churchill), ainsi que 33 ha de pâturages et de forêts. C'est là que sera inauguré le 1^{er} juillet 1976 le premier centre suisse d'initiation à la connaissance de la nature. Des dons du WWF, des industries et des privés ont contribué à la remise en état de la villa (où seront aménagés des dortoirs, des laboratoires, une exposition, une cuisine et un réfectoire) et du chalet où logeront le directeur et les chercheurs. En mettant ce centre à la disposition du public, la L.S.P.N. se propose d'agir sur trois plans :

1. informer et éduquer les visiteurs de la réserve et le public en général par une exposition, un jardin de démonstration, des conférences, des films et des excursions dirigées par des spécialistes ;
2. donner aux écoles en particulier, mais aussi à d'autres institutions, la possibilité d'organiser et de préparer eux-mêmes des excursions, des séminaires ou des conférences, même sur des sujets étrangers à la protection de la nature ;
3. coordonner un programme interdisciplinaire de recherches scientifiques sur l'écosystème « limite supérieure de la forêt ».

A l'aide de diapositives, le conférencier s'efforça de montrer la variété des habitats de la réserve et de leur végétation :

1. moraines aux sols juvéniles en évolution, offrant à la végétation des conditions très rudes et permettant aux arbres héliophiles comme les Saules, le Bouleau, le Tremble, le Mélèze et l'Épicéa, de prendre pied cinquante ans après la libération par le glacier ;
2. vieille forêt stable (climax) d'Aroles et de Mélèzes sur des sols très acides, âgés de plusieurs milliers d'années (podzols) et recouverts de mousses ;
3. marais tourbeux avec des Sphaignes, des Linaigrettes et des Carex ;
4. combes à neige, avec le Saule herbacé ;
5. croupes exposées aux vents, avec le Genévrier nain, l'Azalée des Alpes et des Lichens ;
6. rochers de gneiss, avec leurs colonies de Primevères roses.

Puis, il se fit l'interprète de l'ornithologue H. R. Pauli en montrant l'avifaune, notamment la parade nuptiale et les « igloos » du Tétrasyre, le Lagopède, les Pics et l'Aigle royal. Il déplora enfin les concentrations anormales de chamois qui, par leur abrutissement répété, rendent très difficile la régénération de l'Épicéa.

En conclusion, il préconisa, avec H. G. Schwabe (Umwelt Heute, Beiträge zur Diagnose. Editions Rentsch, Erlenbach-Zurich, 1973), le nivellement par le bas du niveau de vie des peuples à civilisation technologique avancée, afin d'arrêter le gaspillage des ressources naturelles et la destruction de la nature sauvage « qui ne sert à rien ».

**Séance du 16 janvier 1976, tenue à 20 h 15,
au Laboratoire suisse de recherches horlogères,
sous la présidence de M. Eric Beuret, président.**

M. Jean-Philippe Lebet, de Boudry, est présenté comme candidat par MM. P. Hunkeler et E. Beuret.

M. André Metzger fait une longue conférence sur *La formation des Alpes*, illustrée d'innombrables projections et de magnifiques diapositives.

La formation des chaînes de montagnes ou orogénèse, ainsi que l'érosion ou glyptogénèse qui est la destruction des reliefs, sont des phénomènes périodiques liés au grand cycle de l'eau. Le stade intermédiaire, la sédimentation ou lithogénèse, qui transforme en roches les matériaux amenés par les fleuves aux océans et les tests des animaux marins morts, est aussi tributaire de l'eau mais sous d'autres formes.

Les déformations de l'écorce terrestre par les mouvements de convection des magmas, le volcanisme et d'autres causes font resurgir ces sédiments en surface en formant des cordillères, et le cycle recommence.

Bien des théories furent émises pour expliquer ces phénomènes, mais celle qui semble prévaloir est due à Emile Argand qui a su rassembler, d'une façon cohérente, les idées de divers auteurs et ses propres observations.

**Assemblée générale du 6 février 1976, tenue à 20 h 15,
au Laboratoire suisse de recherches horlogères,
sous la présidence de M. Eric Beuret, président.**

PARTIE ADMINISTRATIVE

Les rapports statutaires sont lus et adoptés. L'assemblée générale admet les comptes qui se soldent par une perte de Fr. 5193,60. Sur le rapport de vérification établi par M^{me} Marie-Marguerite Duckert et M. Michel Egloff, elle donne décharge au caissier, avec remerciements.

Le comité propose comme nouveau président M. Claude Vaucher, professeur à l'Institut de zoologie de l'Université, proposition qui est acceptée par acclamations. Il enregistre avec regret la démission de M. Jean-Pierre Portmann.

Ainsi, pour la période de juin 1976 à juin 1978, le comité est constitué comme suit : président : C. Vaucher ; vice-présidents : M. Aragno et E. Beuret (sortant) ; trésorier : A. Antonietti ; rédacteur : G. Dubois ; secrétaire du comité (à désigner) ; archiviste (à désigner) ; délégué à la S.H.S.N. : R. Tabacchi, suppléant : F. Persoz.

Autres membres : A. Jacot-Guillarmod, M. Osowiecki, F. Persoz, J. Rossel, P.-A. Siegenthaler et M. Wildhaber.

Vérificateurs des comptes : M^{lle} E. Juvet, MM. M. Egloff et W. Schuler.

M. Jean-Philippe Lebet est reçu dans la Société.

M. le président annonce les candidatures de M. Jean-Pascal Dubois, ingénieur-chimiste à Auvernier, présenté par MM. B. Kubler et F. Persoz ; de M. Ferdinand Paris, professeur à Neuchâtel, présenté par MM. A. Ischer et E. Beuret ; de M. Gérald Kyburz, ferblantier-appareilleur à Neuchâtel, présenté par MM. S. Gex et A. Ischer ; de M. Sylvain Debrot, étudiant en biologie, présenté par MM. M. Jacquat et E. Beuret ; enfin, de M^{me} Marie-Lise de Montmollin, assistante au Laboratoire d'archéologie, à Neuchâtel, présentée par MM. A. Antonietti et E. Beuret.

M. C. Attinger remercie, au nom du comité, M. E. Beuret de l'efficacité de son mandat présidentiel.

PARTIE SCIENTIFIQUE

M. Adolphe Ischer, D^r ès sciences, fait une conférence sur *La flore protégée*, illustrée d'admirables diapositives.

La sauvegarde de la végétation naturelle d'une région donnée peut être assurée soit par la création de réserves, soit par l'élaboration d'une liste nominale des espèces qui méritent d'être sauvées de la destruction.

Dès le Moyen Age on protège, ici et là, des essences fruitières ou forestières qui pourvoient à l'alimentation de l'homme et des animaux domestiques en cas de disette. C'est le cas de l'Alisier, du Sorbier, du Hêtre (faînes) et du Chêne (glands).

Quant à la protection des « fleurs », il s'agit d'une notion moderne, née dans les milieux scientifiques à la fin du XIX^e siècle : dans le canton de Neuchâtel, arrêtés cantonaux successifs, épars dans la législation, groupés en 1943 en un arrêté unique, revu en 1965 !

Ces dispositions légales du 13 juillet 1965 sont encore en vigueur. Elles prévoient d'une part la protection des espèces attrayantes, trop cueillies, en voie de diminution (que le public appelle « rares » quand elles sont peu répandues); d'autre part la protection des espèces intéressantes au point de vue scientifique: ces dernières peuvent appartenir à une flore relique ou être endémiques; ou encore leur aire de répartition peut être lacunaire, fragmentée; ou, enfin, il peut s'agir de races spéciales, de sippes ou d'espèces qui n'effleurent qu'à peine le canton dans leur distribution géographique.

Le conférencier présente par l'image (clichés de Jean Grob et d'autres botanistes neuchâtelois) les quinze espèces dont la cueillette est réglementée et les quarante espèces strictement protégées, qu'il est interdit de cueillir, de déraciner, de transporter et de mettre en vente. Il signale que la liste, datant de 1966, des espèces protégées par la Confédération, recouvre assez exactement, pour notre canton, celles de l'arrêté précité.

Quelle est la valeur réelle d'une telle liste nominale? Elle est efficace dans la mesure où les agents des polices cantonale et communale connaissent ces plantes, ce qui est loin d'être le cas. Certes, leur présentation par l'image (affiches dans les gares, par exemple) instruit le personnel de surveillance et met en garde les touristes, mais elle comporte un danger, l'attrait de la plante « rare » pour le vandale.

Si, autrefois, la manie des transplantations, la cueillette par les touristes, les herboristes et même les botanistes ont fait du tort à la flore, ces facteurs ont aujourd'hui perdu de leur importance.

Au début du siècle, ce sont surtout les drainages qui, changeant la nature du biotope, en éliminent naturellement les espèces les plus caractéristiques, ainsi que la correction des cours d'eau et le remodelage des rives du lac qui ont le plus abîmé la couverture végétale.

Actuellement, la menace est plus grave encore: traitement des graines et utilisation massive des herbicides qui éliminent les « mauvaises herbes » et avec elles d'honnêtes et intéressantes espèces indigènes, aménagement des pâturages, envahissement de l'espace agricole par les constructions et les travaux routiers! Dans les propriétés privées, les « fleurs » seraient à l'abri, si les prairies n'étaient remplacées par du gazon anglais. Enfin, les talus des routes et des voies ferrées, où vivait une riche flore spéciale, dite adventice, sont victimes d'un souci exagéré de « propreté helvétique ».

Rapport sur l'activité de la société en 1975

Comité. — Le comité, élu pour la période 1974-1976, est composé des membres suivants :

Président : E. Beuret ; vice-présidents : C. Vaucher et R. Tabacchi ; trésorier : A. Antonietti ; secrétaire-rédacteur : G. Dubois ; secrétaire du comité : C. Vaucher ; archiviste : M. Aragno ; délégué au Sénat de la S.H.S.N. : R. Tabacchi (F. Persoz, suppléant).

Autres membres : C. Attinger, A. Jacot-Guillarmod, M. Osowiecki, F. Persoz, J.-P. Portmann, J.-L. Richard, J. Rossel, P.-A. Siegenthaler, M. Wildhaber.

Vérificateurs des comptes : M^{lle} E. Juvet, MM. E. Egloff et W. Schuler.

Le comité s'est réuni le 10 décembre 1975 pour élaborer un nouveau règlement de publication qui a été distribué à tous les membres de la Société.

Sociétaires. — La Société compte 366 membres, dont 14 membres à vie, 7 membres d'honneur et 2 membres honoraires. On déplore le décès de M^{lle} Ada de Coulon et de MM. Jean-Georges Baer, Fritz Baltzer, Paul Deve-noges et Henri Mügeli.

Trente nouveaux membres ont été reçus, si bien que malgré ces décès et quelques démissions, l'effectif s'est accru de vingt membres.

Séances. — Au cours de nos réunions scientifiques, auxquelles se sont associées occasionnellement la Société de mycologie de Neuchâtel, la Société neuchâteloise de géographie et la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature, nous avons entendu parler des sujets suivants : le sol vivant ; Edouard Desor ; faune et trafic routier ; mouvements actuels et anciens dans les Alpes ; la réserve d'Aletsch, un exemple de choix pour la recherche scientifique, l'enseignement des sciences naturelles et l'initiation à la protection de la nature ; la formation des Alpes ; la flore protégée.

La séance d'été a été agrémentée d'une visite des Roches de Châtoillon, dont le professeur Richard nous a dévoilé les richesses botaniques.

Prix. — Les bénéficiaires du traditionnel prix d'encouragement furent MM. Matrizio Merciai et Thomas Edye, élèves du Gymnase cantonal.

Bulletin. — Le tome 98 (1975), de 266 pages, est illustré de 79 figures, 1 carte, 14 planches hors texte, 16 tableaux et 1 portrait. Il contient 17 travaux originaux (5 en zoologie, 7 en botanique, 2 en géologie, 3 en archéologie), l'article nécrologique du professeur Baer, suivi de la liste complète de ses publications, les procès-verbaux des séances et les observations météorologiques faites en 1974 à l'Observatoire cantonal de Neuchâtel, résumées en un diagramme.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce *Bulletin*, et plus particulièrement le rédacteur, M. Dubois, qui ne ménage ni son temps ni sa peine pour assurer à notre périodique une qualité qui lui fait honneur.

Dons et subventions. — Sans les subventions publiques et les dons privés, notre Société serait dans l'impossibilité d'éditer son *Bulletin*. Aussi exprimons-nous nos vifs remerciements à l'Etat et à la ville de Neuchâtel, à la Faculté des sciences, à la Fabrique de câbles de Cortaillod, à l'Imprimerie Centrale, ainsi qu'à toutes les personnes ou institutions qui, par des dons ou par des insertions publicitaires dans le *Bulletin*, nous soutiennent financièrement.

Divers. — Une de nos préoccupations majeures reste le financement de notre *Bulletin*. Des difficultés de trésorerie, que nous espérons temporaires, ont contraint l'Etat de Neuchâtel à réduire sa subvention au moment où les frais d'impression ne font qu'augmenter. En conséquence, nous avons dû envisager un nouveau règlement qui permette à la Société de ne publier qu'un nombre de travaux compatible avec ses ressources financières.

A la fin de mon mandat présidentiel, je tiens à remercier tous les membres du comité, et en particulier le rédacteur, le trésorier et le secrétaire, de leur précieuse collaboration et de la confiance qu'ils m'ont témoignée.

Le président,
(signé) E. BEURET.

COMPTES DE L'EXERCICE 1975

PERTES ET PROFITS

<i>Libellé</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>
Frais impression <i>Bulletin</i>	20.528,95	
Frais bancaires	37.—	
Frais différences de cours	65,20	
Frais assurances	20,50	
Cotisations, dons	190.—	
Impôts	10,75	
Frais fournitures de bureau	232.—	
Frais de ports, téléphones	803,30	
Frais de secrétariat, comptabilité	752.—	
Frais des conférences	2.947.—	
Frais divers	70,20	
Cotisations des membres		5.625.—
Dons		2.850.—
Subventions		10.000.—
Ventes <i>Mémoires</i>		937,20
Ventes <i>Bulletins</i>		526,30
Produits financiers		399,80
Produits divers		125.—
Perte		5.193,60
Total	25.656,90	25.656,90

BILAN DE CLOTURE au 31 décembre 1975

<i>Libellé</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>
Chèque postal	397,92	
Banque CFN 9030	1.854,95	
UBS 709.307.L.1.N	209,25	
UBS 512.186	129,10	
UBS 709.307. M. 1. E	60,80	
UBS 709.307.J.1.N		260,45
Titres	9.000.—	
Débiteurs	3.436,70	
Impôt anticipé	223,95	
Editions	1.—	
Actif transitoire	8.000.—	
Créanciers		3.376,90
Passif transitoire		920.—
Capital		12.627,32
Fonds Mathey-Dupraz		1.129.—
Fonds Fritz Kunz		5.000.—
Total	23.313,67	23.313,67

Les vérificateurs de comptes,
(signé) M.-M. DUCKERT, M. EGLOFF.

Le trésorier,
(signé) A. ANTONIETTI.

TABLE DES MATIÈRES

DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE 1975

A. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

	Pages
Assemblées générales	142, 146
Candidatures, admissions	139, 140, 141, 142, 143, 145, 146
Comptes et vérification	149
Constitution du comité pour la période 1976-1978	146
Décès	148
Dons et subventions	148
Nomination d'un membre d'honneur	142
Nouveau règlement de publication	147, 148
Rapport présidentiel	147
Séance publique d'été	142

B. CONFÉRENCES ET COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES

1. *Biologie*

<i>B. Boullard.</i> — Le sol vivant	139
---	-----

2. *Connaissance de la nature*

<i>J.-L. Richard.</i> — La réserve d'Aletsch, un exemple de choix pour la recherche scientifique, l'enseignement des sciences naturelles et l'initiation à la protection de la nature	143
---	-----

3. *Ecologie végétale*

<i>J.-L. Richard.</i> — Excursion aux Roches de Châtoillon	142
--	-----

4. *Géologie*

<i>A. Metzger.</i> — La formation des Alpes	145
<i>J.-P. Schaer.</i> — Mouvements actuels et anciens dans les Alpes	143

5. *Histoire des sciences*

<i>A. Ischer.</i> — Edouard Desor (1811-1882) et la science neuchâteloise au XIX ^e siècle	140
--	-----

6. *Protection de la faune*

<i>S. Müller.</i> — Faune et trafic routier	141
---	-----

7. *Protection de la flore*

<i>A. Ischer.</i> — La flore protégée	146
---	-----